

APRÈS ART. 37

N° AS631

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS631

présenté par

Mme Louwagie, M. Lurton, M. Cinieri, M. Cordier, M. Reda, M. Brun, M. Le Fur, M. Bazin,
M. Dive, Mme Trastour-Isnart, M. Forissier, Mme Corneloup, M. Jean-Claude Bouchet,
Mme Beauvais, M. Descoeur, M. Perrut, Mme Genevard, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras,
M. de Ganay, Mme Valérie Boyer et M. Nury

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.